

MC/GA/JF/MC

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 08 OCTOBRE 2024 À 18H30

Conseillers municipaux présents : Mme Marie COSTA, Maire,

M. Jean-Victor HERETE, Mme Danielle HERBAIN, Mme Magali YOVANOVITH M. Frédéric DEPERROIS, Mme Michelle DUNYACH, Adjoints,

M. Alain LLAURENSY, M. Guillem BANUYLS, M. Jacques BONNET, M. Richard COLL, Mme Elisabeth MATHIEU, Mme Christiane GASTAL, Mme Valérie HOFER, Mme Simone BERIO, Mme Christine SITJA, M. Alexandre REYNAL. Conseillers Municipaux.

Procurations : M. Thierry CO a donné procuration à Mme Danielle HERBAIN, Mme Martine ANDRES a donné procuration à Mme Marie COSTA, Mme Katleen MERCIER a donné procuration à Mme Simone BERIO, M. François ANDRE a donné procuration à M. Alexandre REYNAL.

Absent(s) : M. Jordi AUVERGNE, Mme Martine BONASTRE, M. Gildas GILLARD.

Secrétaire de séance : M. Guillem BANYULS.

N° DÉLIBÉRATION	OBJET	VOTE
66/2024	Déménagement de la poste hors les murs	Adoption à l'unanimité
67/2024	Modification du tableau des effectifs	Adoption à l'unanimité
68/2024	Délégué a la protection des données – convention avec le centre de gestion des Pyrénées-Orientales	Adoption à l'unanimité
69/2024	Convention avec la communauté de communes du Haut-Vallespir constitutive d'un groupement de commandes pour la mise en œuvre d'actions de formation groupées	Adoption à l'unanimité
70Bis/2024	Proposition de financement des investissements par emprunt obligataire du fonds de tourisme Occitanie	Adoption à l'unanimité
71/2024	Avenant au contrat « KILLARNEY »	Adoption à la majorité 16 POUR 3 CONTRE 1 ABSTENTION
72/2024	Attribution d'une subvention en numéraire à l'association promotion de la rousquille amélienne et arlésienne pour l'année 2024	Adoption à l'unanimité
73/2024	Renouvellement de la convention pour la mise à disposition à la commune de deux façades appartenant à M. Alexandre PUIGSEGUR	Adoption à l'unanimité
74/2024	Convention avec l'association Òmnium cultural Catalunya nord	Adoption à l'unanimité
75/2024	Adhésion 2024 – association « les amis de Françoise de Fossa »	Adoption à l'unanimité
76/2024	Octroi de subventions dans le cadre de l'aide communale à l'implantation d'activités commerciales et artisanales	Adoption à l'unanimité

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Montpellier en application des procédures en vigueur.**

Compte-rendu affiché le 10 octobre 2024.

Mis en ligne sur le site de la commune le 10 octobre 2024.

Le Maire,
Marie COSTA

